

The background features a collage of various images related to urban planning and development. At the top, there are several small rectangular panels showing different scenes: a modern building, a street view, a map of Clermont-Ferrand, and a landscape. Below these, there are larger, overlapping, semi-transparent images of urban environments, including a train, a modern building, and a street scene. The overall aesthetic is clean and professional, with a focus on urban infrastructure and its impact on the environment.

Étalement urbain, fléau de la biodiversité

8 avril 2010

Quelques chiffres clés sur l'évolution de l'occupation du sol

- **maintien des grands équilibres**
- **progression de l'urbanisation (1800 ha) au détriment des espaces agricoles**
- **plus fortes progressions :**
 - en valeur absolue : zones résidentielles (2/3 des nouveaux espaces urbanisés + 1 100 ha)
 - en valeur relative : zones économiques (+15 %) dans l'espace urbain métropolitain, le long de l'autoroute
- **2/3 des nouvelles zones résidentielles en dehors des pôles de vie et de l'espace urbain métropolitain ;**
- **2/3 des zones économiques dans espace urbain métropolitain**

Surface artificialisée par logement

En 10 ans, pour un logement construit = 872 m² aménagés

518 m² +

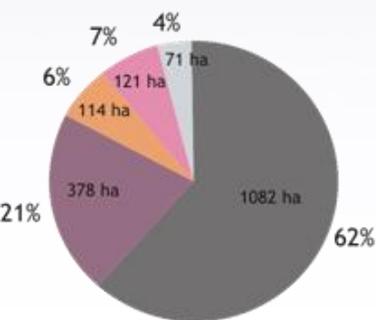
354 m²



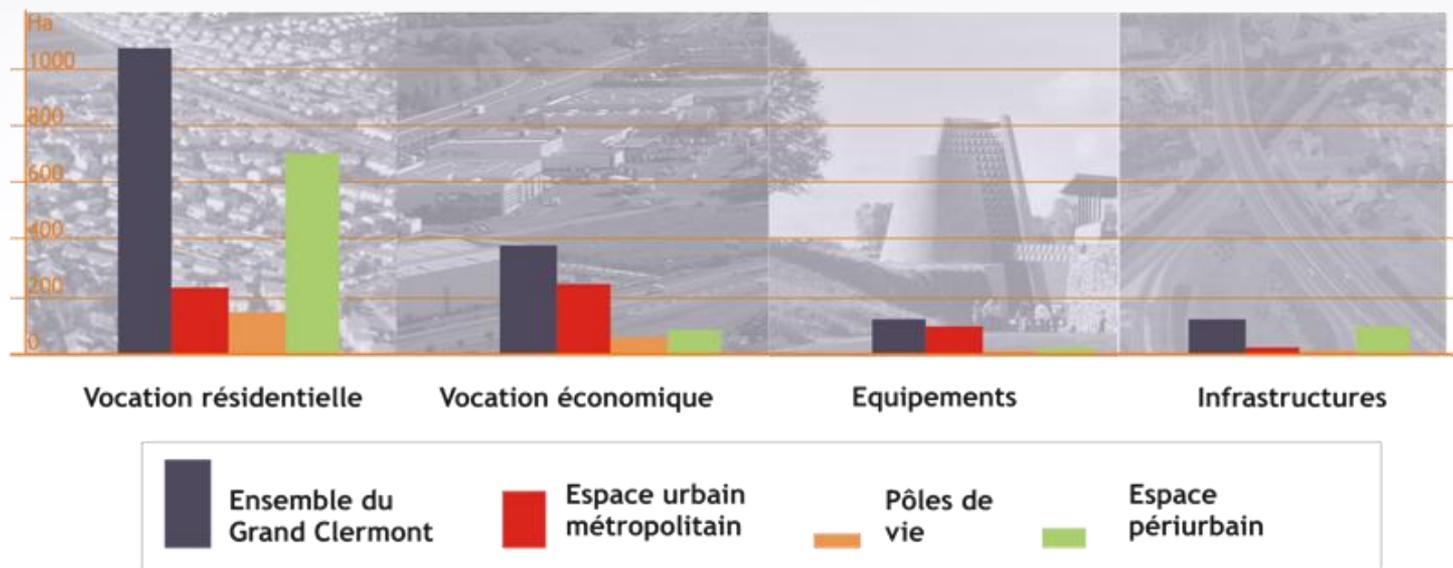
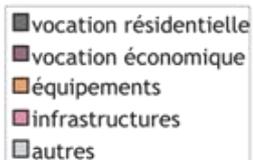
Source : Spot Thema, Spot Image, 2005, d'après SCOT de Montpellier

Un poids croissant des espaces résidentiels en dehors du cœur métropolitain ou des pôles de vie

Croissance des zones urbanisées au regard de l'organisation multipolaire du territoire (1995 et 2005)



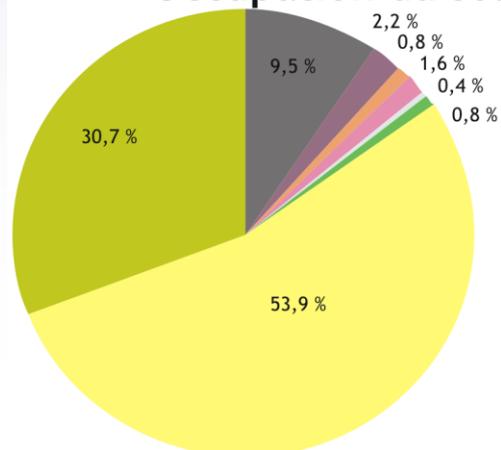
Croissance au sein du Grand Clermont



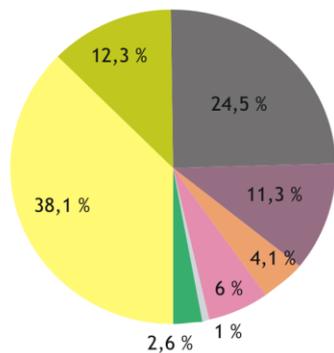
Source : Spot Thema, Spot Image, 2005

Une spécialisation accrue des territoires

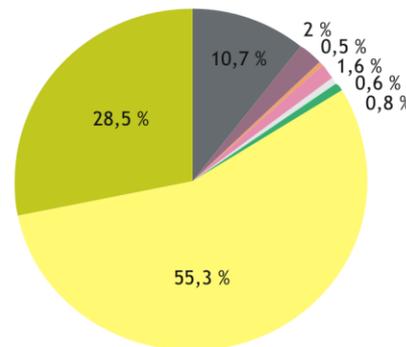
Occupation du sol au regard de l'organisation multipolaire du territoire en 2005



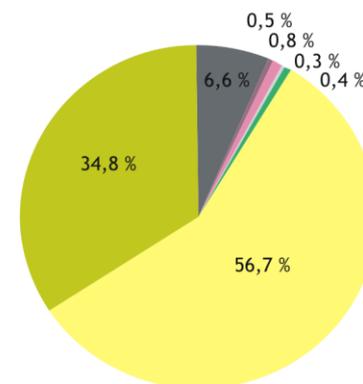
Ensemble du Grand Clermont
133 173 ha



espace urbain métropolitain
18 662 ha



pôles de vie
14 082 ha



espace périurbain
100 430 ha

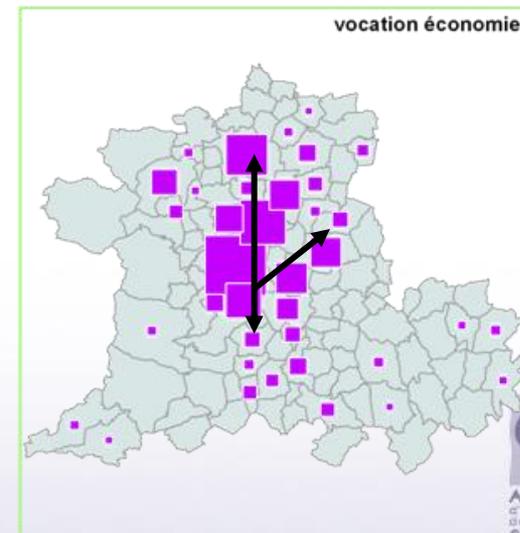
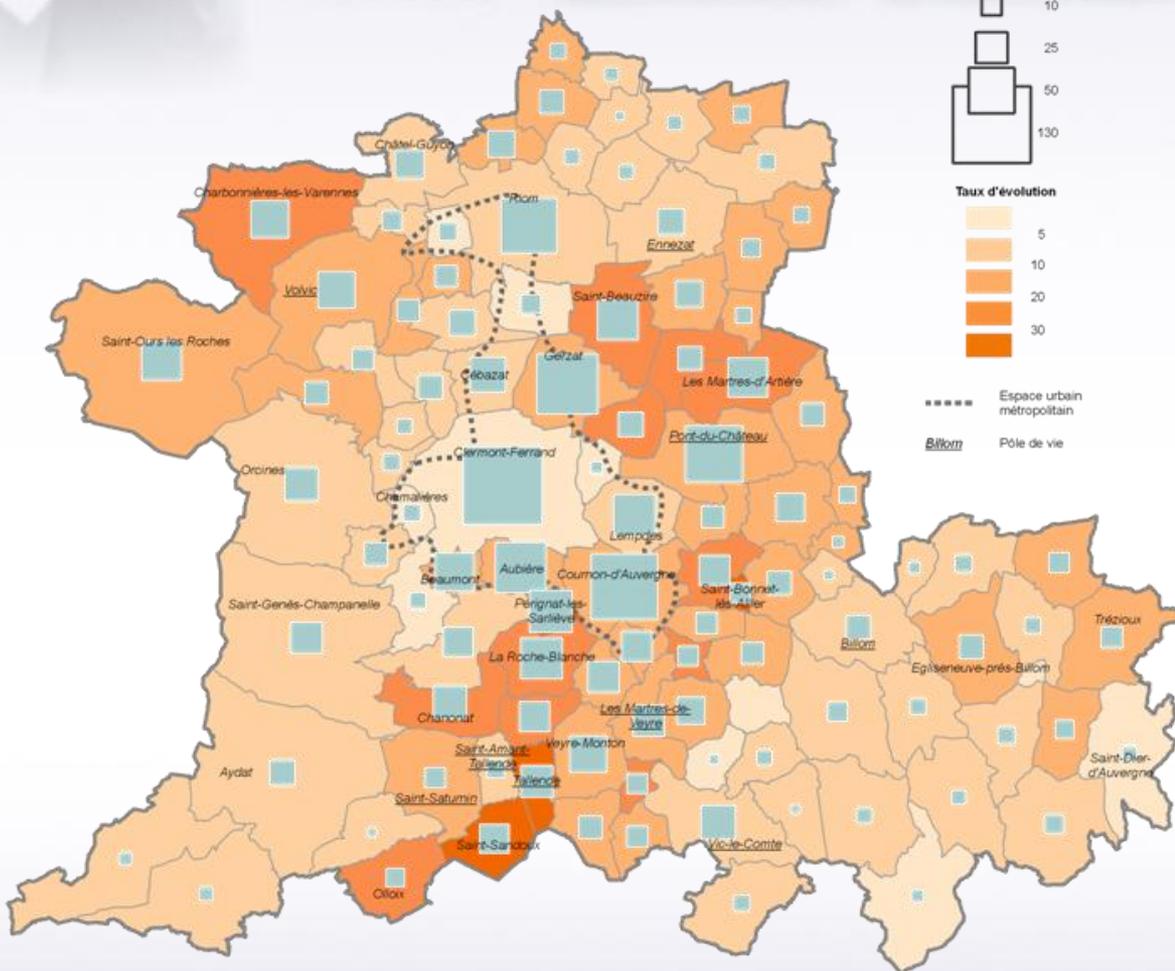
■ vocation résidentielle ■ vocation économique ■ équipements ■ infrastructures ■ autres ■ espaces récréatifs ■ espaces agricoles ■ espaces naturels
Source : Spot Thema, Spot Image, 2005

Intensité de l'urbanisation dans les communes du Grand Clermont

- ❑ Plus fortes croissances des espaces urbanisés à Clermont Ferrand, Cournon, Gerzat, Pont du Château et Riom
- ❑ Pour l'habitat : développement selon diagonale des Martres d'Artière à Saint Sandoux (volumes et taux élevés) ; plus importante croissance des surfaces pour l'habitat à Pont du Château
- ❑ Pour le développement économique : concentration selon un axe nord/sud le long de l'autoroute
- ❑ Spécialisation résidentielle croissante des espaces périurbains et des pôles de vie
- ❑ Efficacité foncière plus ou moins économe d'espaces pour l'habitat

Intensité de l'urbanisation dans les communes du Grand Clermont

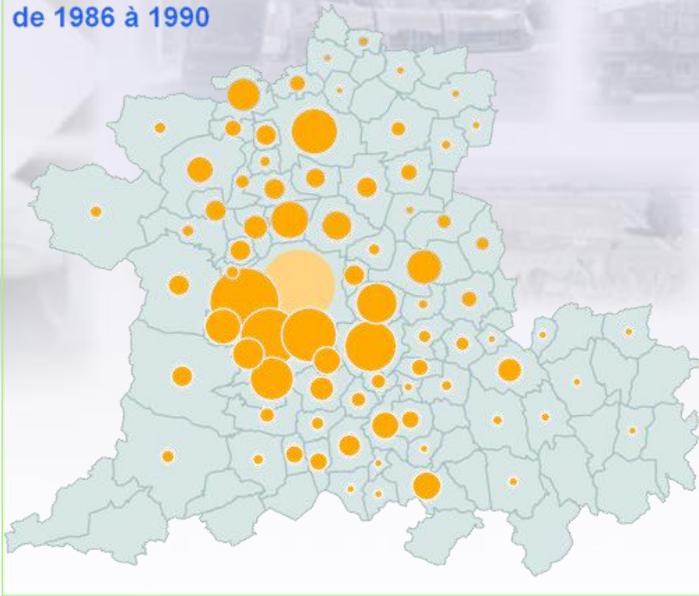
Evolution des surfaces urbanisées entre 1995 et 2005



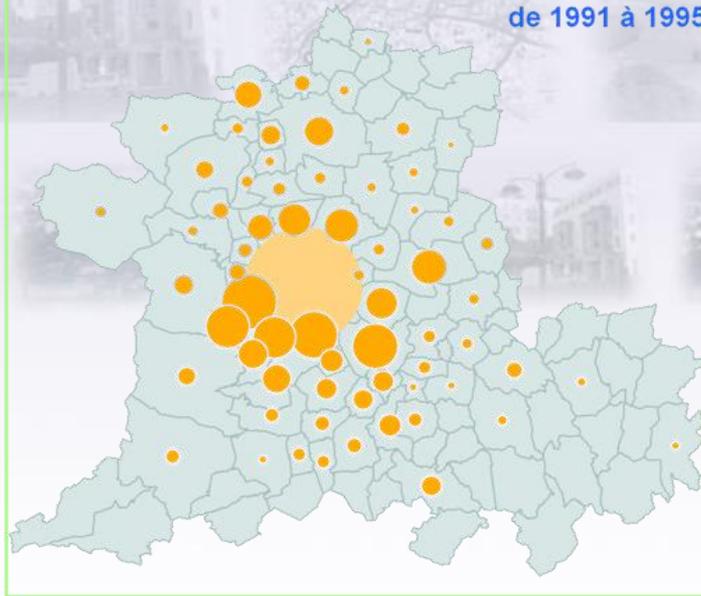
0 5 Km

Sources :
 - Spot Thema - Spot Image - 2005

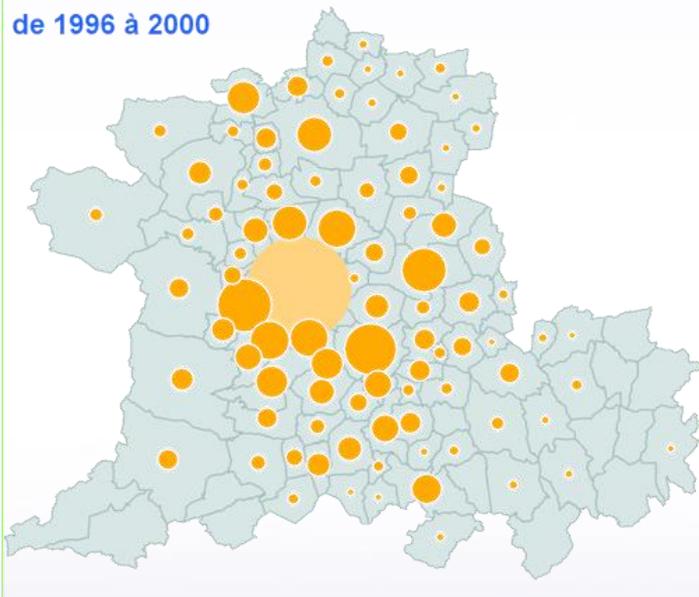
de 1986 à 1990



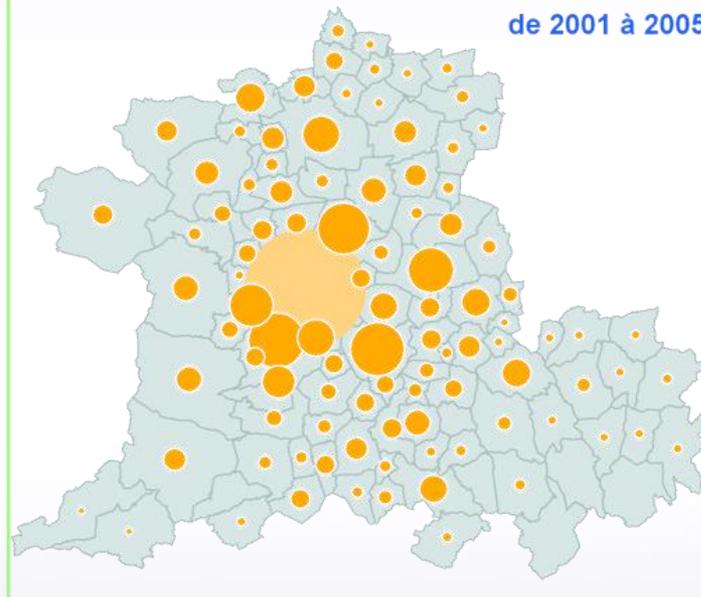
de 1991 à 1995



de 1996 à 2000



de 2001 à 2005



Logements commencés :

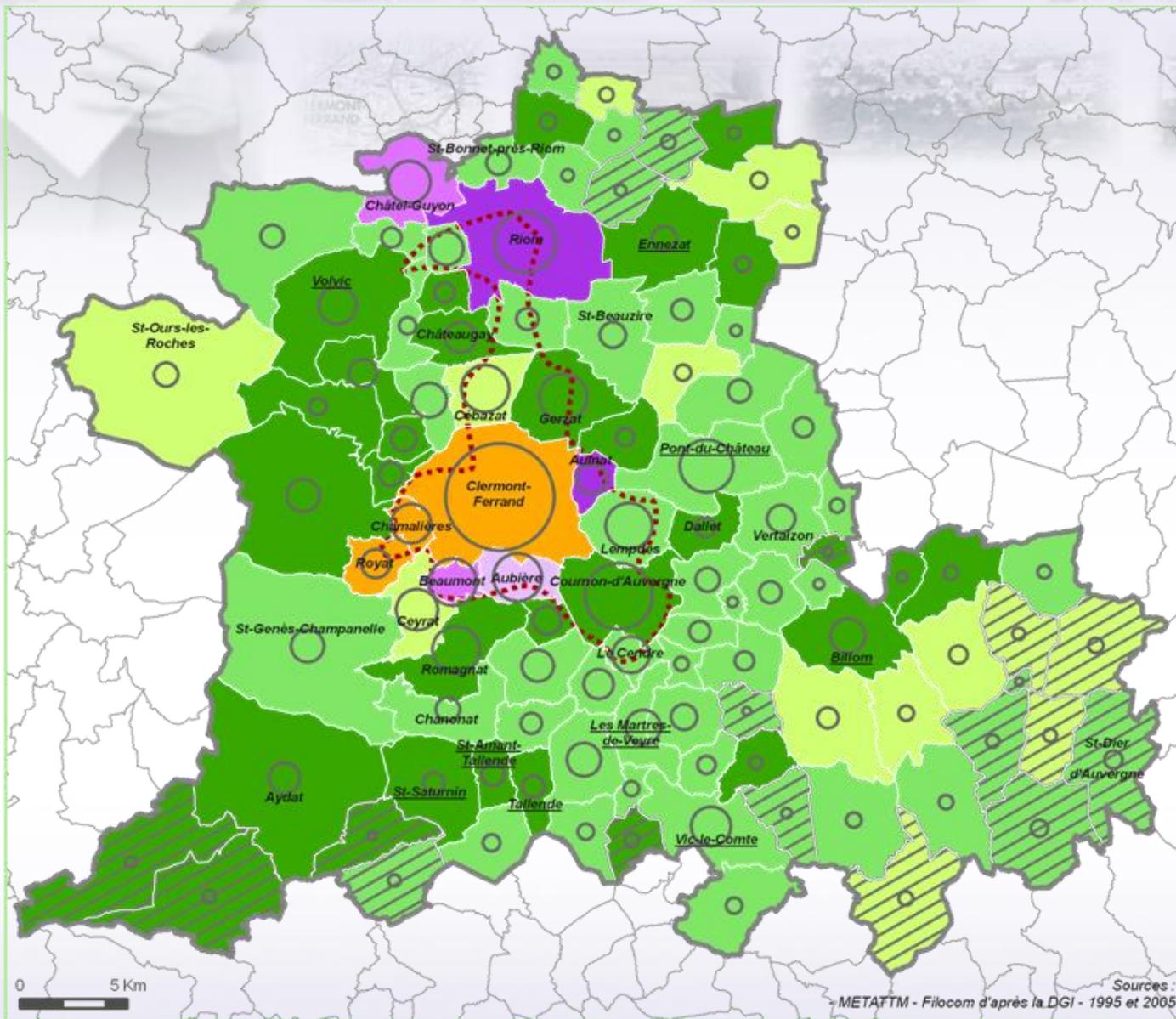


0 10 Km



Source : DRE - Sitadel

Diversification des types de logements



Typologie en 1995 et évolution entre 1995 et 2005

Spécialisation en collectif

en cours de renforcement

Diversité

avec tendance à la spécialisation vers du collectif

stabilisée

avec tendance à la spécialisation vers de l'individuel

Spécialisation en individuel

en cours de diversification

stabilisée

en cours de renforcement



Evolution < 20 logements

Nombre de logements individuels en 2005

1 000

3 000

14 000



Espace urbain métropolitain

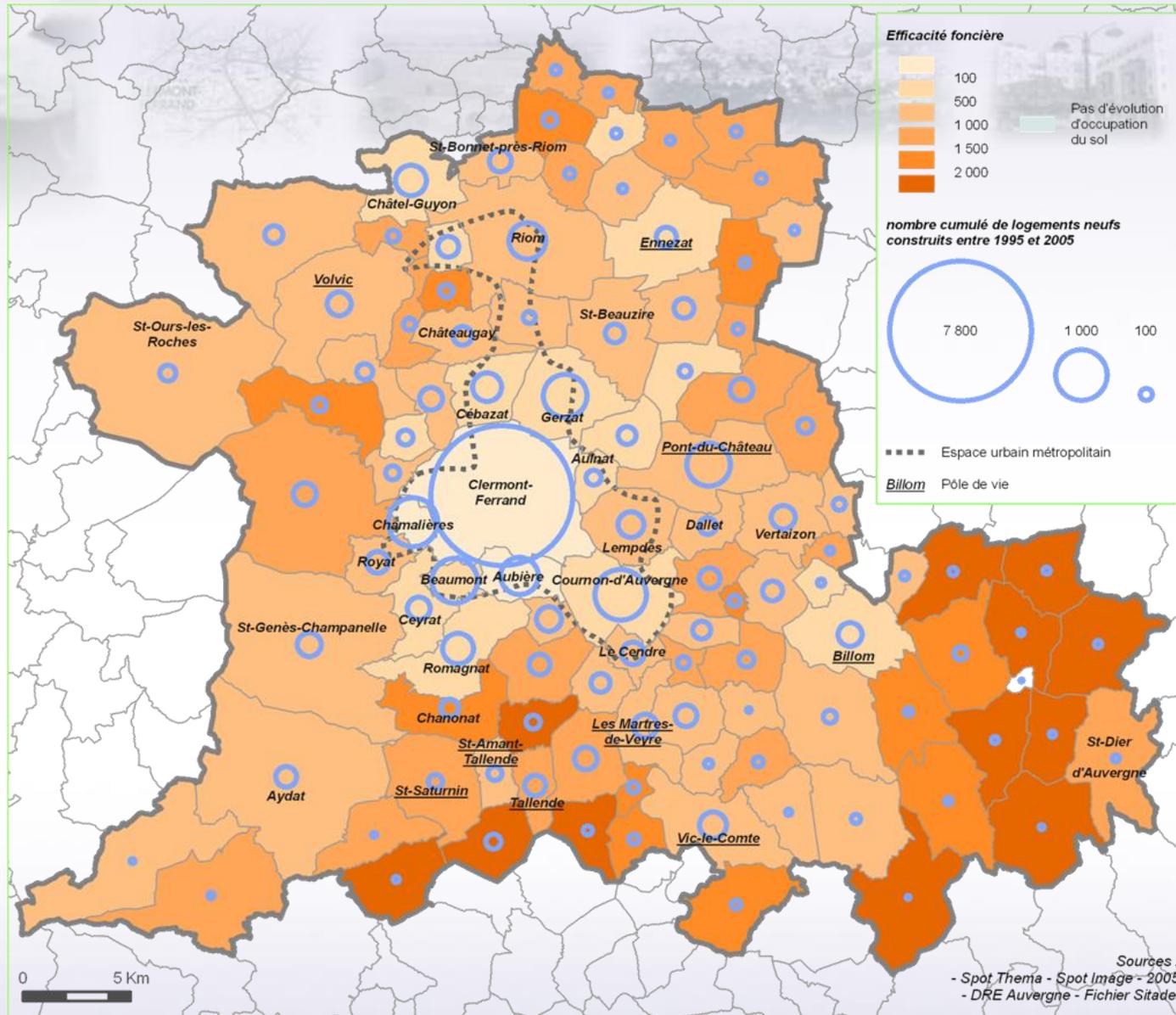
Bilkom

Pôle de vie

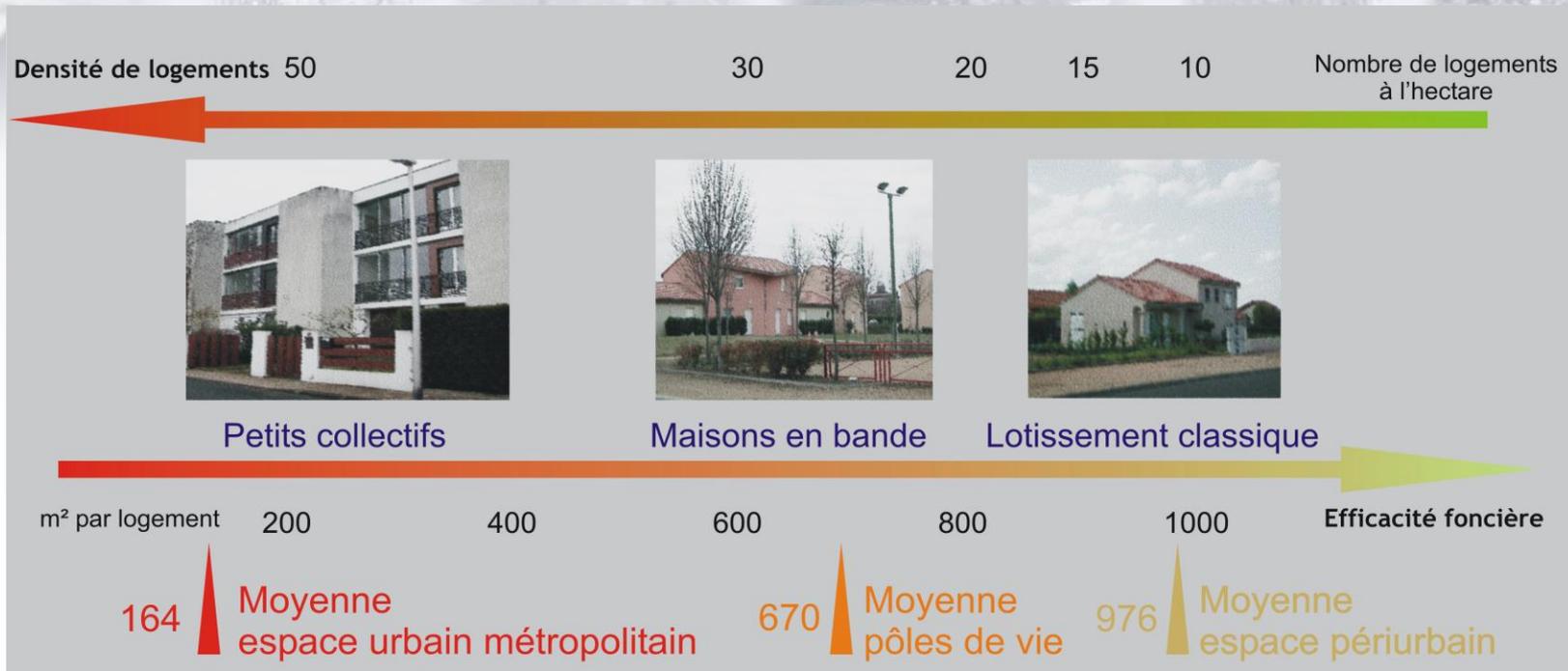
Sources :

METATFM - Filocom d'après la DGI - 1995 et 2005

Efficacité foncière



Efficacité foncière et densité de logements



Source : Spot Thema, spot Image, 2005 – D'après DGUHC – CETE Nord Picardie, *Extension urbaine et capacités d'urbanisation*, novembre 2005.

Des pôles de vie plus ou moins économes de leurs espaces

Efficacité foncière
dans le Grand Clermont entre 1995 et 2005

Moyenne Grand Clermont :
463 m² par construction nouvelle



Moyenne des
pôles de vie



Pont du Château



Volvic



Ennezat



Espace urbain
métropolitain



Billom



Les Martres
de Veyre



Saint-Amant-Tallende
Tallende Saint-Saturnin*



Vic le Comte

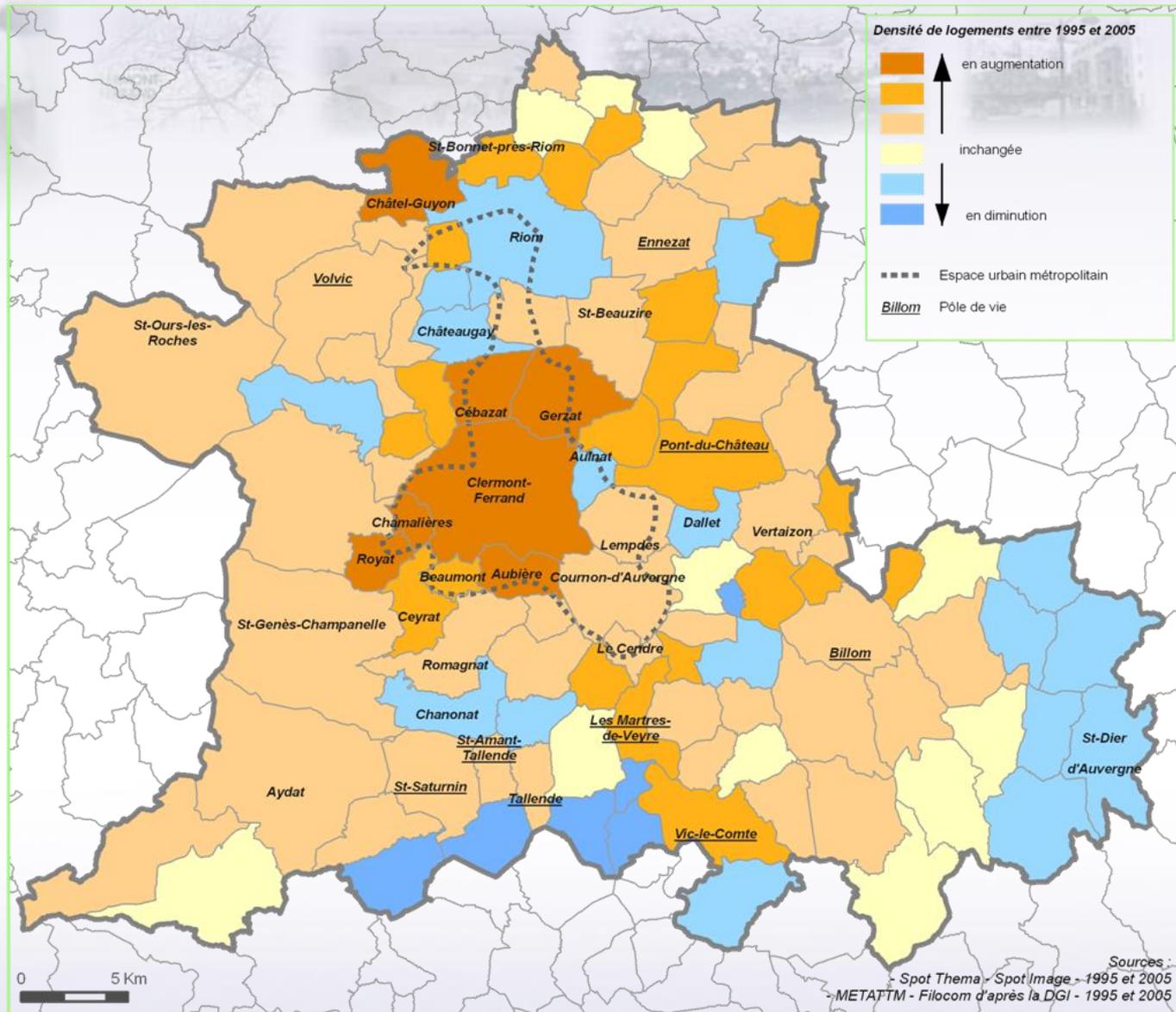


Espace périurbain

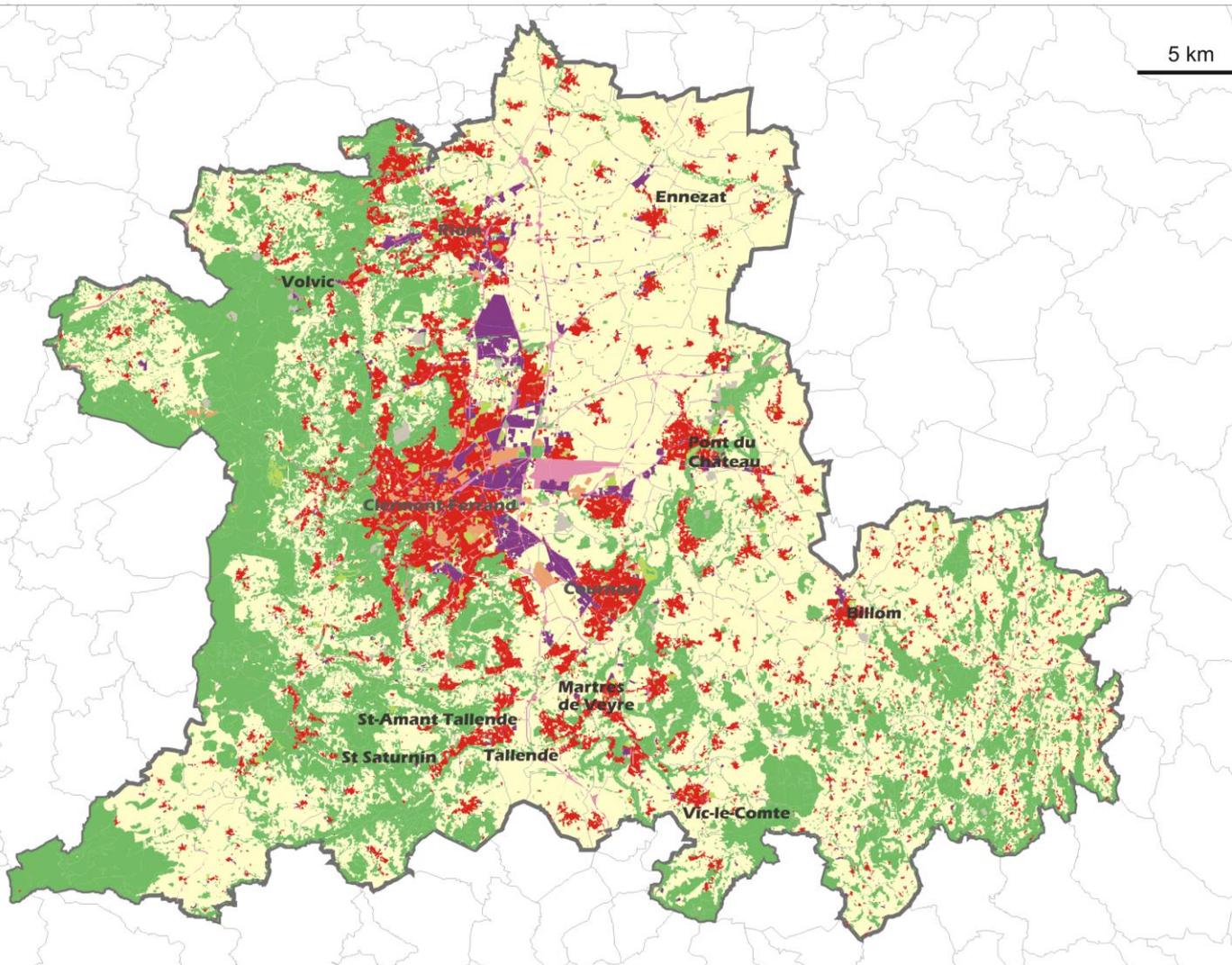
* Saint Amant Tallende : 779 m² par nouveau logement
Saint Saturnin : 1010 ; Tallende : 1036

Sources : Spot Thema, Spot Image, 2005 et DRE - Sitadel

Evolution de la densité



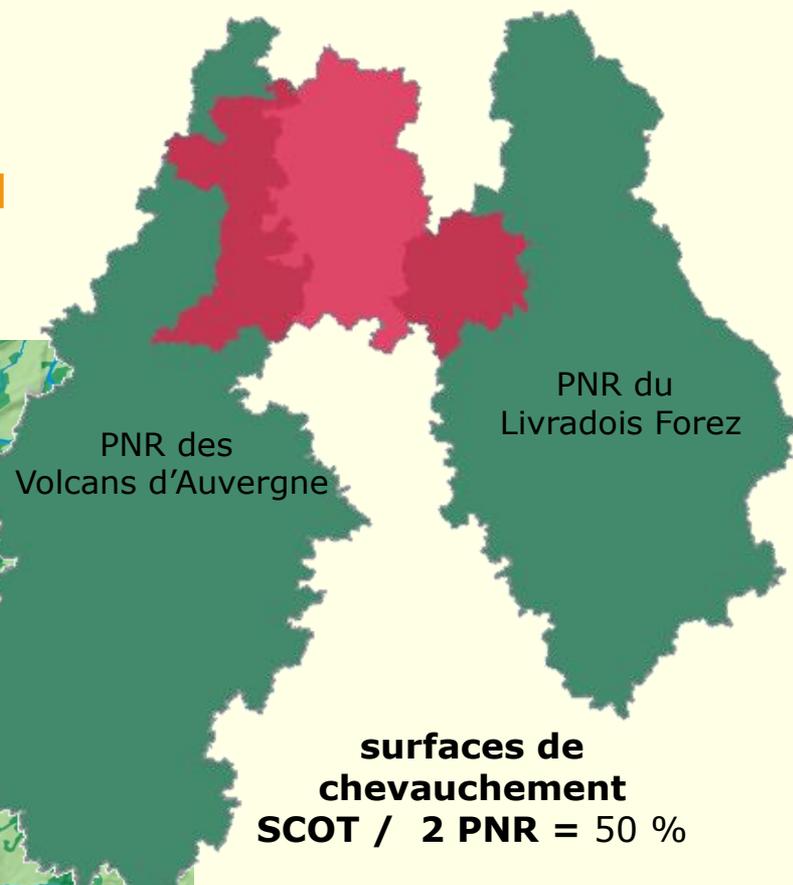
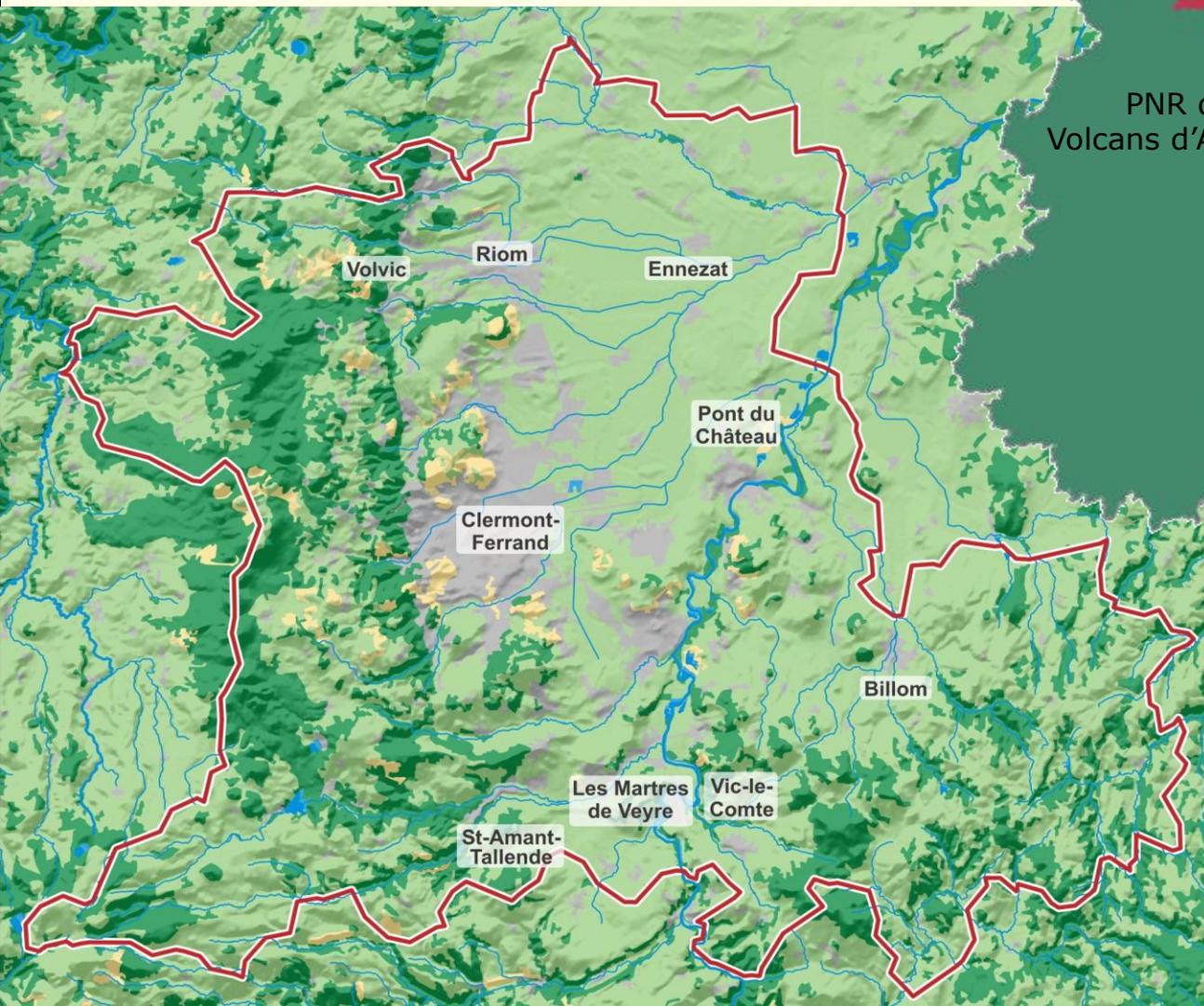
Occupation du sol



Modes d'occupation du sol

- Zones urbanisées résidentielles ■
- Zones urbanisées économiques ■
- Infrastructures ■
- Equipements ■
- Chantiers, carrières ou décharges ■
- Espaces récréatifs ■
- Espaces agricoles ■
- Espaces naturels ■

Les espaces naturels : éléments structurants dans l'organisation de l'espace du Grand Clermont

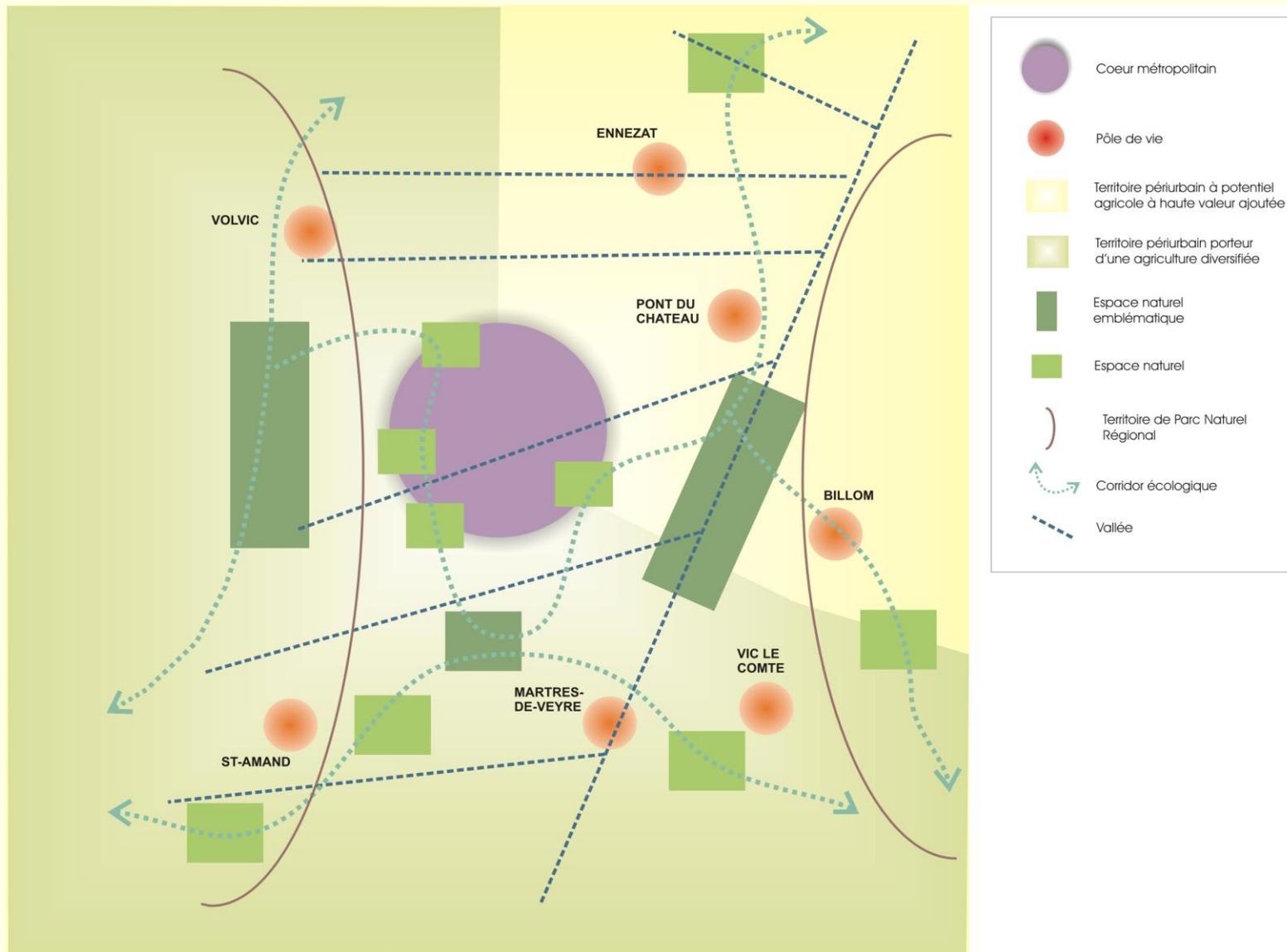


**surfaces de
chevauchement
SCOT / 2 PNR = 50 %**

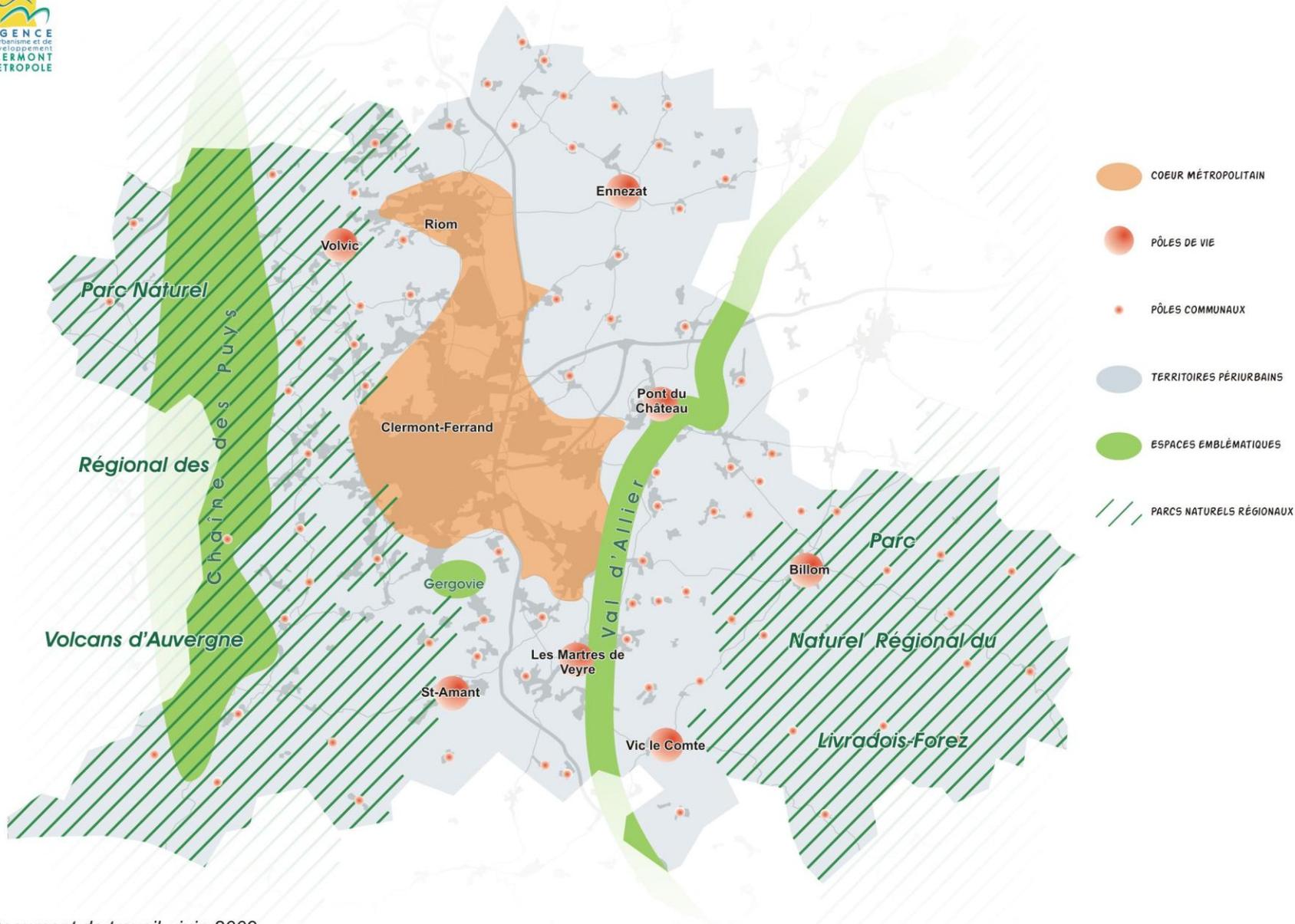
un projet de développement qui donne une place importante aux espaces naturels

- éléments structurants dans l'organisation de l'espace ;
- réservoirs de biodiversité ;
- espaces de valorisation agricole ;
- territoires de projets d'aménagement à vocation pédagogique, récréative ou touristique.

Maintenir et enrichir la biodiversité à travers la constitution d'une trame écologique



Une organisation en archipel



UN GRAND CLERMONT PLUS JUSTE ET ÉCONOME



RENFORCER SIGNIFICATIVEMENT LES POLARITÉS EN FAVORISANT LA DIVERSITÉ URBAINE, SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE

-  Favoriser la mixité des fonctions notamment en développant des emplois tertiaires
 Accueillir 70% des nouveaux logements en diversifiant la production en gamme et en prix;
 Améliorer l'efficacité foncière de 20%
-  Renforcer l'offre commerciale, artisanale, d'équipements et de services de proximité
 Accueillir 15% des nouveaux logements en favorisant des programmes de logements aidés;
 Améliorer l'efficacité foncière de 20%
-  Favoriser l'accessibilité des fonctions du pôle de vie aux territoires périurbains voisins
-  Accueillir 15% des nouveaux logements en privilégiant une urbanisation resserrée autour des centres-bourgs
 Améliorer l'efficacité foncière de 30%

MISER SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS DANS UNE LOGIQUE D'INTERMODALITÉ ET UNE PERSPECTIVE D'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

-  Conforter la croix ferroviaire
-  Réaliser ou développer des parcs relais
-  Créer un réseau express d'autocars
-  Développer le réseau de TCS
 Projet de TCS à conforter
-  Réaliser de nouvelles infrastructures routières

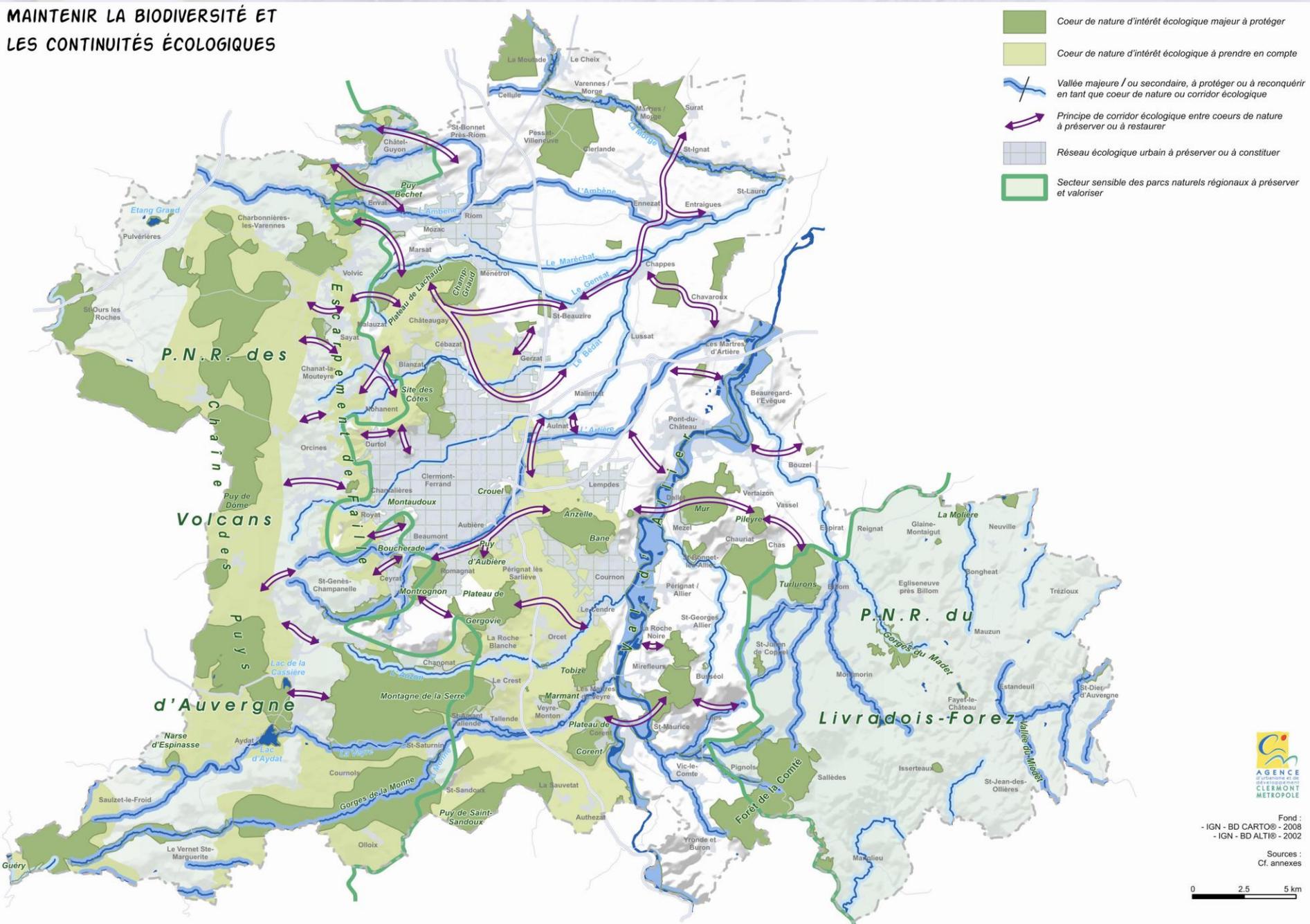
FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT QUI ASSOIT UN LIEN TRÈS FORT ENTRE L'URBAIN ET LE RURAL

-  Préserver et valoriser les espaces stratégiques touristiques ou récréatifs
-  Protéger et valoriser les vallées
-  Optimiser le capital paysager, économique et humain des deux parcs naturels régionaux
-  Préserver les terres agricoles à forte valeur ajoutée
-  Favoriser la diversité des productions agricoles

Les orientations du SCOT retenues pour maintenir et enrichir la biodiversité

- Partant du principe que la biodiversité ne peut être conservée que par une gestion globale du territoire, le SCOT protège et favorise la restauration des sites naturels majeurs et de leurs connexions, mais également des milieux accueillant des espèces plus communes.
- Le DOG (portée juridique en termes de compatibilité) :
 - identifie la trame écologique du Grand Clermont composée de cœurs de nature et de corridors écologiques = localisation des orientations à apprécier à une échelle d'ensemble (format A3) ;
 - arrête des orientations spécifiques concernant cette trame écologique dans une approche stratégique et de mise en cohérence des politiques publiques

MAINTENIR LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



Fond :
- IGN - BD CARTO® - 2008
- IGN - BD ALTI® - 2002

Sources :
Cf. annexes



Identification d'une trame écologique

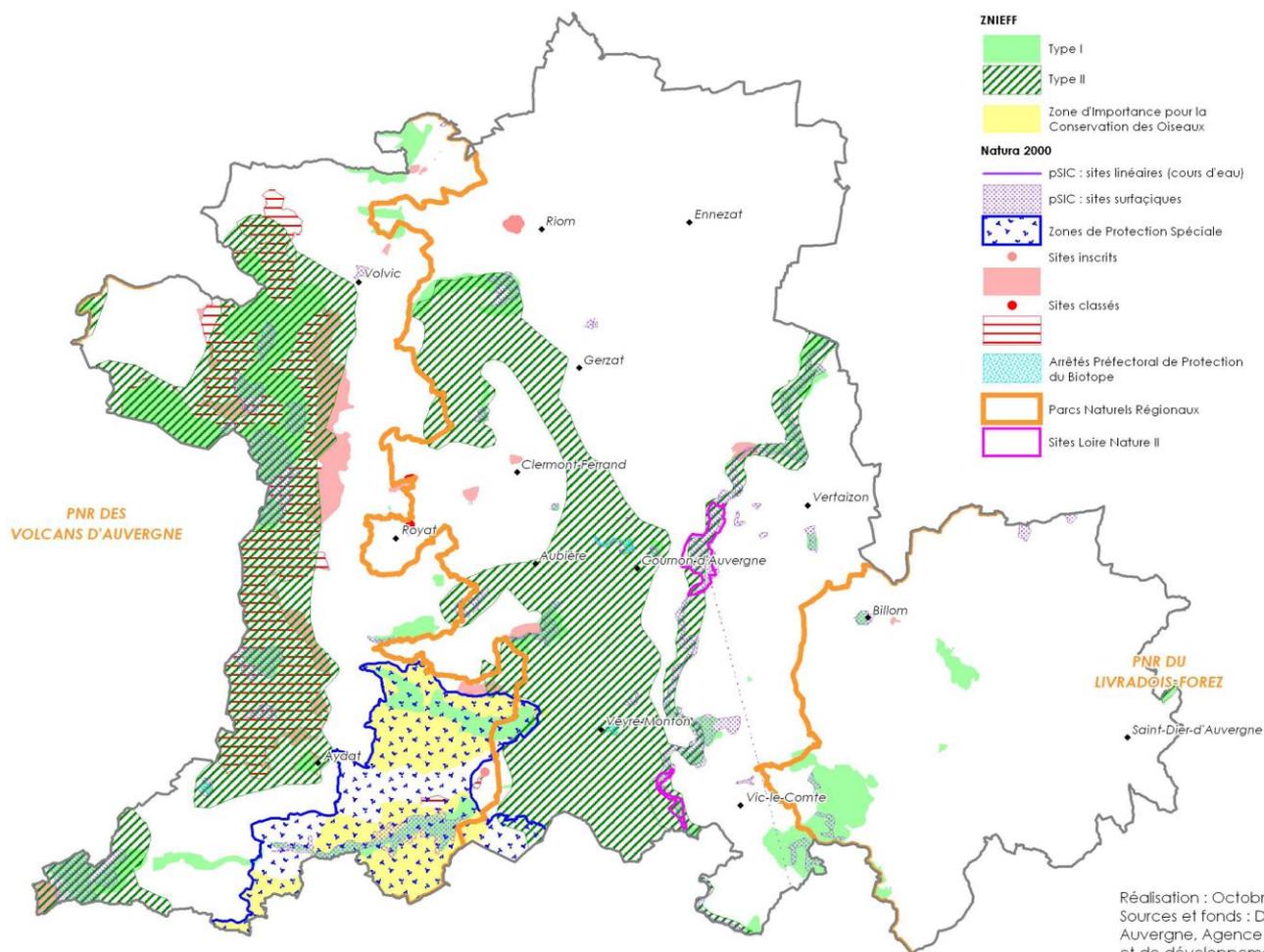
- ❑ les **cœurs de nature d'intérêt écologique majeur** à protéger
- ❑ les **cœurs de nature d'intérêt écologique** à prendre en compte
- ❑ les **corridors écologiques** à préserver ou à restaurer entre les cœurs de nature
- ❑ les **vallées majeures ou secondaires** à protéger ou à reconquérir en tant que cœurs de nature ou corridors écologiques
- ❑ la **trame écologique urbaine** à créer ou à renforcer
- ❑ les **secteurs sensibles des Parcs Naturels Régionaux**

Evaluation environnementale du SCoT du Grand Clermont

Inventaires et protections réglementaires



SCOT du Grand Clermont - Evaluation environnementale - Octobre 2008



Evaluation environnementale du SCoT du Grand Clermont

